



Communiqué

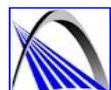
M. le Ministre préside la 121^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones



M. Mohamed Najib BOULIF, le Ministre délégué chargé du Transport, a présidé les travaux de la 121^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones, le 17 mai 2014 à rabat. Cet événement, organisé sur invitation de Royal Air Maroc, a réuni près de 90 participants dont des hauts responsables des compagnies aériennes membres de cette organisation.

Lors de l'ouverture de cet événement, M. le Ministre a signalé que cette 121^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones est une opportunité qui permettra de faire le point sur les différentes activités de l'association, et formuler de nouvelles priorités afin d'atteindre les objectifs élevés. Il a également indiqué que cet événement est une occasion pour discuter de l'ensemble des opportunités de concurrence bénéfiques aux transporteurs francophones, et de réfléchir au rôle fédérateur de l'association.

M. le Ministre a affirmé aussi que les défis sont nombreux, le transport aérien joue un rôle essentiel dans le développement économique et social des pays sachant que le réseau mondial de transport aérien devrait, selon les prévisions, doubler de volume





d'ici 2035. Cela signifie qu'au lieu de 30 millions de vols par an aujourd'hui, le réseau devra gérer 60 millions de vols par an, et le nombre total annuel des passagers, passera de trois milliards, à 6 milliards d'ici 20 ans.

Par ailleurs, M. le Ministre a indiqué que le gouvernement marocain a commencé un processus de libéralisation du transport aérien qui s'est traduit par la définition d'une politique de libéralisation du secteur du transport aérien et d'ouverture cadrée et transparente du ciel marocain en 2004. C'est dans cette optique que le Royaume du Maroc a conclu le 12 décembre 2006 l'Accord aérien d'Open Sky avec l'Union Européenne. Il a également souligné que cet accord a permis l'amélioration de la desserte aérienne internationale en termes de qualité et tarif des billets à travers l'arrivée de plusieurs compagnies étrangères au ciel marocain qui sont maintenant au nombre de 44.

Pareillement, M. le Ministre a saisi cette opportunité pour mettre en exergue l'importante infrastructure dont dispose notre pays, 18 aéroports internationaux reliant le Maroc à plus d'une centaine de destinations, avec un trafic international qui a atteint en 2013 plus de 15 millions de passagers.

M. le Ministre a également mis en avant l'importance de la formation des ressources humaines opérant dans le secteur de l'aviation civile afin de doter notre pays de compétences qualifiées en vue de renforcer le système de supervision en matière d'aviation civile conformément aux exigences réglementaires internationales.

Il est à noter que les travaux de la 121^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones, vont s'étaler sur trois jours du 17 mai au 19 mai 2014 ; et seront essentiellement consacrés à deux thèmes majeurs pour le transport aérien : « La Sécurité Aérienne » d'une part, et « L'évolution du Modèle de Réglementation Internationale » d'autre part.

